

30^c.

Journal du Lot

30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche



Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE VRAI PROBLEME

On nous annonce que MM. Daladier et Léon Blum sont désormais placés sous l'inculpation « d'avoir trahi les devoirs de leur charge, soit en négligeant la préparation de la Défense Nationale, soit en la compromettant directement par une politique ou des décisions contraires aux intérêts essentiels du pays » !

Enfin ! enfin ! enfin !

Cette fois, on aborde le fond même du problème et ce procès des hommes engagera celui du régime dans lequel ils ont pu abuser si indignement de la confiance du pays ! Cette fois, la vraie question est posée.

La question qui obsède les esprits et pèse sur les consciences, celle qui domine et commande toutes les autres : la question des responsabilités politiques.

On finira peut-être par savoir pourquoi et comment, depuis des années, notre pauvre et grand pays a été conduit de chute en chute par des chemins qu'il ignorait vers des buts qu'il ne savait pas ; pourquoi et comment, sous un régime qui se prétendait de lumière et de vérité, il n'a pas cessé d'être maintenu dans l'ignorance et l'illusion ; pourquoi et comment en trompant le peuple on faisait endosser par la « volonté nationale » une politique de folie et de crime qui conduisait la France là où elle ne voulait pas aller ; pourquoi et comment on l'endormait par les assurances d'une mensonge sécurité alors qu'autour d'elle les périls grandissaient de jour en jour, si bien que cette immense entreprise d'imposer a besoin d'être éclairée jusque dans son fond pour qu'on sache enfin si elle doit être imputée à l'incapacité ou à la trahison.

Il n'y avait pourtant pas que des aveugles ou des fous ou des insouciants dans notre pays. Sans être au sommet du pouvoir ni au centre collecteur des informations, des hommes clairvoyants avaient leurs angoisses et montraient l'orage qui montait en grondant à l'horizon noir.

Ici même, à cette modeste place, nous n'avons pas cessé d'alerter ; au point que des amis parfois, enclins comme tant d'autres à croire ce qu'ils désiraient, nous reprochaient d'être atteints d'humeur chagrine. Il y en avait même au Parlement de ces Cassandres importuns.

On va peut-être savoir pourquoi ceux-là ont été férocelement boycottés, dénoncés comme des ennemis du peuple et accusés — c'est le comble ! — de pousser à la guerre alors qu'ils s'épuisaient à vouloir l'éviter.

Toutes ces intrigues de partis affolés, qui n'étaient souvent que des combinaisons d'égoïsmes impatientés, tous ces spéculateurs d'argent déguisés en socialistes-anticapitalistes, tous ces communistes aux ordres et à la solde de l'étranger subitement mués en superpatriotes, tous ces hurleurs d'Internationale qui s'essayaient à chanter la Marseillaise, qu'ils chantaient faux d'ailleurs, tout ce tintamarre inénarrable, ce désordre savamment renouvelé et entretenu, ces grèves incessantes, ces occupations d'usines, ces révoltes de fonctionnaires, cette décomposition sociale qui ruina la France par le dedans comme si l'on voulait que l'ennemi prêt mieux l'attaquer du dehors, tout cela on saura peut-être enfin si c'est le produit naturel et spontané d'une démagogie en délire ou bien l'accomplissement bien réglé d'un plan secret et monstrueux.

Incapables ou indignes, tous les responsables du mal que subit la Patrie devraient comparaître et répondre de ce qu'ils ont fait ou laissé faire. Et ces responsabilités, comme nous le disons au début, sont politiques d'abord. Car la politique commande tout et l'armée n'est que son instrument. Elle ne décide pas la guerre. Elle ne se crée pas elle-même, ne se fournit pas elle-même de cadres et de matériel. Ce n'est pas elle qui règle son statut, elle le reçoit tout réglé du gouvernement. Elle est ce que les gouvernants lui permettent d'être.

Du reste, il résulte de ce qu'on sait à présent, des documents déjà publiés, nombreux et terriblement démonstratifs que la partie a été engagée en des conditions telles que nous ne pouvions pas la gagner. Cela, que nous commençons à apprendre, l'ennemi le savait avant le départ. Quant à nos gouvernants, s'ils l'ignoraient, cette inadmissible incurie est aussi coupable qu'une trahison préméditée et c'est ce que l'accusation appelle « avoir trahi les devoirs de leur charge » et, s'ils le savaient, alors, quel châtiement méritaient-ils pour avoir lancé la France dans une guerre qu'elle ne pouvait pas ne pas perdre ?

Emile LAPORTE.

Lyon acclame Pétain

Par ces contacts avec son Chef, la France se retrempe dans l'espérance

Ce qu'il y avait de frappant dans cette réception que les Lyonnais firent au Maréchal, c'était l'esprit de détermination que l'on sentait chez tous les assistants. Ils étaient venus là, non pour saluer à grands cris un régime nouveau, mais pour lui apporter leur adhésion. A celui qui a dit : « Je fais don de ma personne à la France pour atténuer ses malheurs », la France répondait en lui offrant sa volonté de vivre.

Point de débauche de drapeaux dans la ville, mais juste ce qu'il faut de bleu, de blanc et de rouge pour marquer une cité au sceau éternel de la France. Sur la place des Terreaux, par-dessus les étendards des légionnaires, luisait un ciel qui était le ciel même du pays : des nuages transparents d'un soleil pâle et obstiné. Lorsque le Maréchal parut et qu'une flamme tricolore monta au mât dressé face à l'Hôtel de Ville, des pigeons vinrent caresser de leur aile cette France vaincue, mais digne et confiante quand même.

Quel émouvant spectacle que celui de ce chef, blanchi sous les devoirs, qui venait recueillir le serment que font les Français de refaire la France ! « Mes amis, dit-il, j'ajoute mon serment aux vôtres. » Dans cette cérémonie sans faste, sans vains éclats, il y avait un accent de sincérité qui réchauffait le cœur. On sentait que ces hommes s'employaient comme ils l'avaient dit, que leur serment n'était pas un serment d'opéra mais un vrai contrat passé avec la Nation et avec le Pouvoir.

Le peuple se donnait de tout son cœur. C'est qu'il découvrait soudain que la victoire écarte les généraux vainqueurs au profit de politiciens et il comprenait tout ce qu'il devait à ce glorieux soldat d'avoir

accepté de revenir sur les vaisseaux de la défaite. Et le peuple français aime à se donner. C'est dans ses traditions parce que c'est dans son caractère. Le chef de l'Etat recueillait une moisson d'amitié que n'eût jamais rencontrée « le plus haut magistrat de l'Etat ». C'est que le peuple trouvait devant lui non plus une magistrature, mais une personne humaine, un chef et un père. Il renouait ainsi avec son Histoire où le pouvoir a si longtemps été l'émanation de l'autorité paternelle. « Les Français, écrivait, sous François I^{er}, le chroniqueur italien Guicciardini, honorent leurs princes avec un sentiment si profond qu'ils lui donnaient non seulement leurs biens, mais leur honneur et leurs âmes. » Cela tenait à ce que ces princes étaient des leurs, qu'ils étaient comme un père monté en grade, quand tant d'autres pays n'avaient pour princes que des élus de la guerre, du mariage ou de l'argent.

Cette affection, sans laquelle il n'y a pas en France d'autorité acceptée, c'est ce qui explique la familiarité des Français envers les chefs qu'ils se donnent. C'est ainsi qu'à un certain moment, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, on vit la foule tout près de rompre les barreaux pour voir de plus près le Maréchal. Comme cela était bien de chez nous ! Et cela montrait que la France, loin de songer à imiter personne, entend garder au contraire les traits essentiels de son caractère et en faire les conditions de sa renaissance.

Le Maréchal prenait contact avec un pays qui se retrouve, depuis qu'on a donné aux Français un point de ralliement.

James de COQUET.

Une déclaration du Maréchal Pétain

Au cours de son voyage à Lyon, le maréchal Pétain a exposé aux membres de la Chambre d'Agriculture ses projets concernant l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Le Maréchal déclare qu'il constituera des provinces ou plus exactement des régions économiques qui, groupant 6 ou 7 départements, auront à leur tête un gouverneur. Une sorte de Conseil provincial composé de délégués des corporations et autres organismes professionnels, assistera les gouverneurs qui seront au nombre d'une vingtaine si les choses demeurent en l'état.

En ce qui concerne l'Administration des communes, les maires seront sans doute désignés à l'avenir par le gouvernement, sur la proposition des préfets et assistés par des notables.

Quant à la représentation nationale, elle sera constituée aussi, probablement, par des représentants des organismes professionnels qualifiés, nommés par voie de suffrages, ainsi que par des notabilités choisies pour les services rendus au pays.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que le pain et le macaroni sont rationnés dans la Cité du Vatican. Chaque habitant reçoit 300 grammes de pain par jour et 2 kilos de macaroni par mois.

— Le conseil municipal de la ville d'Evreux (Eure) est suspendu jusqu'à la cessation des hostilités. M. Traclet, maire de Laigüny (Loire) est révoqué et l'objet d'une instruction judiciaire pour faits graves.

— En Espagne, la tempête et le mauvais temps ont fait de nombreux et importants dégâts. Dans la région de Valence, des accidents ont été provoqués. La tempête a également fait des dégâts dans la région de Barcelone.

— On a découvert dans la Garonne, en amont du pont de Mauzac, le corps décapité d'un homme d'une vingtaine d'années. Les deux mains étaient coupées et, par une blessure béante au côté droit, s'échappaient le foie et les intestins.

Un bon moyen

Toi qui écris dans les journaux, n'a-t-il pas un vieux Anatole, sais-tu ce que tu devrais faire ? Tu devrais écrire un article pour demander qu'on nous change notre monnaie.

Je fis un petit saut de surprise. — Oui, je sais, poursuivait Anatole, tu crois que je deviens fou. Je n'ai jamais été plus raisonnable. Ecoute, mon vieux, est-ce que tu n'es pas fatigué d'avoir ton portefeuille bourré de billets et d'être toujours à court d'argent sans pourtant faire des folies ? Prenons mon exemple, s'il te plaît. Je gagne près de trois mille francs par mois à la Compagnie d'Assurances où je suis inspecteur depuis vingt-cinq ans. Eh bien, quand j'ai mis de côté l'argent de mon logement, quand j'ai donné à ma femme la somme qui lui revient pour notre ménage, quand j'ai réglé de petites dépenses indispensables par-ci par-là, il ne me reste plus pour argent de poche que quelques faïfios qui, d'ailleurs, fondent comme neige au soleil.

— Alors ? — Alors j'ai fait d'avoir plus d'argent qu'en 1912 et j'en ai en réalité beaucoup moins.

— C'est une illusion. — Oui, mais elle m'agace, elle me tape sur les nerfs. Je voudrais qu'on m'en débarrassât, je voudrais que la monnaie que j'ai chaque mois dans ma poche correspondît à la réalité vraie. Tiens, cela me vexe de payer 400 francs une paire de chaussures, 60 francs une cravate, 2.500 francs un pardessus, 1.500 francs un tailleur pour ma femme, 500 francs un manteau pour mon gosse.

Je suis un homme d'avant-guerre, d'avant

l'autre, la vraie, et j'ai encore dans l'esprit les prix d'autrefois, quand une paire de bretelles coûtait 3 fr. 50 et non pas 33 francs.

— On te propose-tu ? — Que l'on redonne à notre papier monnaie sa valeur véritable au moyen d'une surcharge à l'encre rouge. Ainsi nous reprendrions pied dans la réalité, nous sortirions du palais des illusions monétaires. Ce serait tonique, un peu dur, mais tonique. Nous gagnerions tout de suite beaucoup moins d'argent, mais les choses reprendraient leur valeur normale, leur valeur d'autrefois.

— Cher Anatole, tu parles comme un vieillard. Les jeunes ne sont pas du tout choqués de payer 300 francs une paire de chaussures puisque eux n'ont pas connu d'autres prix.

— Alors tu es contre ma réforme ? — Non, mais je vais te donner un moyen de la faire à toi tout seul, sans le secours de l'Etat. Change la virgule de place.

— La virgule ?... — C'est très simple. Dis-toi que le billet de mille francs vaut cent francs, alors tout reprend sa place. Le billet de cent francs devient un billet de dix francs, la pièce de dix francs une pièce de vingt sous, et quand tu donneras ces vingt sous de pourboire au café, tu ne donneras que dix centimes, comme autrefois, en 1912. Quant à ta cravate de 60 francs, tu ne la paieras plus que 6 francs, ce que, d'ailleurs, tu fais en réalité.

Anatole me répondit que c'était une idée. Mais que l'habitude ne serait pas facile à prendre.

Chronique du Lot

Jeune de France où vas-tu ?

Tu n'as plus le droit d'errer au hasard comme avant la guerre, tu n'as plus le droit de te dépenser à des folies. Une certaine France se meurt, mais une plus vraie, une plus profonde veut revivre et redonnera aux Français le goût et le sens de leur responsabilité.

Dans l'ivresse de tes 20 ans, dans le soubresaut de ton cœur qui a connu déjà la douleur, n'as-tu pas ressenti un besoin, une sollicitation, un appel pour un idéal à qui l'on aimerait sacrifier le meilleur de son temps.

Jadis tu aurais pu dire que, de toutes parts, à chaque minute, s'élevait vers toi le concert ardent des plaisirs et des jouissances, que s'élevait vers toi le parfum de la vie joyeusement vécue !

Mais, aujourd'hui, peux-tu le dire ? Peux-tu parler encore de recherche du plaisir et de toutes les jouissances alors que l'hiver approche et que des jeunes de tout âge le regardent venir avec le regard plein d'envie ?

Jeune de France, qui as déjà lutté pour la Patrie, il faut encore lutter contre la famine, contre le froid, car nombreux sont ceux qui vont en souffrir si tu n'es pas là pour les secourir.

Jeune de France, sans laquelle le jeune s'est levé qui a entrepris cette lutte, les Compagnons de France, ils connaissent toute l'étendue de la misère répandue sur notre sol, ils savent que beaucoup de jeunes sont au chômage et que l'hiver ne fera que les accroître.

Les Compagnons de France veulent vaincre l'hiver. Ils le vaincront si leurs cadres sont suffisants pour pouvoir accepter tous les jeunes de 15 à 20 ans sans travail.

Or, ils sont insuffisants. Mais il faut — il le faut absolument — que, d'ici un mois, ces cadres soient triples de ce qu'ils sont actuellement.

Jeunes de France qui avez été les défenseurs de la Patrie,

Jeunes de France qui vous sentez attirés vers le rôle de chef que l'on vous propose, les Compagnons de France que vous seules battez un cœur généreux et plein d'enthousiasme.

Venez à nous ! Vous attendent tous ceux qui, désœuvrés, ont peur de mourir de faim et de froid ; ils vous attendent pour que vous leur donniez le goût et l'amour d'une vie franche et saine sur une terre ressuscitée. Il n'est plus temps d'hésiter.

Permanence provisoire à Cahors, 16, rue Wilson.

SURVEILLANCE DES PRIX

La Commission départementale pour la surveillance des prix, réunie à la Préfecture de Cahors, le 15 novembre 1940, a décidé :

1^o De renvoyer devant la juridiction de simple police, six commerçants et propriétaires pour dépassement de la taxe fixée par arrêté préfectoral.

2^o D'adresser au Parquet douze dossiers aux fins de poursuites correctionnelles et concernant : quatre épiciers qui vendaient des denrées contingentes à un prix supérieur aux prix homologués. — Un marchand de chaussures pour hausse illicite par gratages et surcharges des anciens prix. — Un commerçant qui avait vendu de la laine à un prix excessif. — Une charcuterie pour achats de pores au-dessus de la taxe et achats d'animaux dans les étables sans autorisation spéciale. — Un cultivateur pour achats de légumes secs bloqués et au-dessus de la taxe. — Quatre bouchers dont trois pour hausse illicite sur le prix de vente de la viande et un pour vente de la viande sans ticket.

De plus, en raison de la gravité des délits, M. le Préfet a décidé de fermer : Trois boucheries pour un délai de huit jours et une charcuterie pour une période de quinze jours. En outre, une carte d'acheteur a été retirée à un commerçant pour un délai déterminé, pour avoir acheté dans les étables sans autorisation.

PLUS D'EFFIGIES

Le Secours National, département du Lot, prévient MM. les Maires que les effigies du Maréchal Pétain étant épuisées, il est dans l'impossibilité de répondre aux nouvelles demandes de portraits.

COMMANDES POUR L'INDUSTRIE ALLEMANDE

La Chambre de Commerce du Lot communique : Au sujet des tractations qui pourraient être engagées entre industriels allemands et français en vue d'exécuter, en zone non occupée, des commandes allemandes, M. le Ministre de la Production Industrielle et du Travail précise, par circulaire N° 2862 en date du 12 novembre 1940, les deux points suivants :

1^o Le décret du 18 septembre 1940, dans son article 2, oblige les intéressés à soumettre ces tractations au Ministère responsable : toute tractation doit être soumise à mon visa.

2^o Les commandes en zone libre seront spécialement soumises à l'agrément du Gouvernement français et vous voudrez bien attirer l'attention de tous vos adhérents sur l'impérieuse nécessité de garder le contact avec les Autorités françaises, tant dans l'intérêt national, que dans le leur propre.

Si quelques tractations de ce genre ont déjà été engagées par des industriels du département du Lot, les intéressés sont priés d'en informer immédiatement la Chambre de Commerce (quai Cavaignac, à Cahors) pour que tous ennus leur soient évités.

APPEL AUX JEUNES

Cette semaine toute la jeunesse française participe à la campagne d'hiver organisée par le Secours National.

Les écoliers vont demander à leurs parents de préparer les vêtements, le linge, les chaussures, les ustensiles dont ils peuvent se dessaisir en faveur de nos prisonniers, des réfugiés, des refoulés, des chômeurs.

Tous les jeunes de nos villes et de nos campagnes passeront dans toutes les demeures le jeudi 21 de 9 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le dimanche 24 de 9 heures à 12 heures. Donnez largement, sans compter. L'hiver sera dur. Les nôtres souffrent. Ils ont froid.

VOAILLES, LAPINS, GIBIER NE SONT PERMIS QU'A CERTAINS JOURS

La Préfecture nous communique :

L'exposition, la mise en vente ou la vente aux consommateurs (particuliers, restaurateurs, collectivités) de la volaille (poulets, canards, pinades, dindes, oies, pigeons, etc.), du lapin vivant ou du papin mort et du gibier sont interdites, à l'exception des dimanches et jours de fêtes légales, tous les jours où est autorisée la vente de la viande de boucherie ou de charcuterie, c'est-à-dire le lundi, le mardi et le samedi.

La vente de la volaille vivante, du lapin vivant et du gibier n'est soumise à aucune restriction lorsqu'elle est faite à un commerçant en volaille, lapin ou gibier, régulièrement patenté et pour les besoins de son réapprovisionnement commercial.

Il est également interdit les lundi, mardi et samedi de faire figurer la viande de volaille ou de lapin ou de gibier ou des plats en contenant sous quelque forme dans les établissements servant des repas et dans quelque proportion que ce soit à titre onéreux ou gratuit.

Les infractions à ces dispositions sont passibles des peines prévues par l'article 1^{er} de la loi du 17 septembre 1940 relative aux infractions commises en matière de carte d'alimentation.

LES POMMES DE TERRE

Du Service du Ravitaillement :

Le Ravitaillement Général du Lot invite tous les Commerçants en pommes de terre du département de réclamer d'urgence au Comité d'Achat et de Répartition de la pomme de terre, à Cahors, leur carte professionnelle.

Ils devront indiquer s'ils étaient grossistes, demi-grossistes ou détaillants avant 1939.

Dorénavant, toutes les transactions, ventes, achats, transports devront être faits après autorisation du Comité. Aucune infraction ne sera tolérée.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTIÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION.

Les Anciens Combattants, Pensionnés de guerre, Veuves, Ascendants, Pupilles de la Nation, ressortissants de l'Office du Bas-Rhin, actuellement réfugiés dans le département du Lot, sont invités à faire connaître, d'extrême urgence, leur adresse actuelle au Secrétariat de l'Office du Bas-Rhin, à Périgueux.

Les intéressés devront fournir les renseignements suivants :

A) Pour les Anciens Combattants : Le numéro de la Carte du Combattant ainsi que l'Office départemental ayant établi la carte.

B) Pour les Pensionnés de guerre, Veuves de guerre et Ascendants, le montant de la pension et le taux de la pension.

C) Pour les Pupilles de la Nation, l'Office départemental où ils sont immatriculés.

CHAMBRE DES MÉTIERS

La Chambre des Métiers du Lot, 18, rue Brives, à Cahors, informe les artisans qu'en application du décret-loi du 2 mai 1938, complété par le décret d'application du 24 avril 1940, ils peuvent être exonérés de la Contribution pour frais de Bourses et de la Chambre de Commerce s'ils sont soumis à cette taxe.

Pour cela, il faut :

1^o Qu'ils justifient, auprès de M. le Contrôleur des Contributions Directes, de leur inscription au Registre des Métiers.

2^o 1^{er} certificat de non inscription sur la liste électorale de la Chambre de Commerce délivré par le Préfet soit qu'ils aient demandé leur radiation de la liste, soit qu'ils n'aient pas figuré sur la liste. Les artisans actuellement inscrits sur la liste électorale de la Chambre de Commerce pourront s'y faire radier dans un délai d'un an à compter du 1^{er} juin 1940, ils devront s'adresser à cet effet au Préfet de leur département qui leur délivrera la radiation effectuée, le certificat de non inscription mentionné plus haut.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétariat, 18, rue Brives ; par correspondance, joindre un timbre pour la réponse.

Nos Echos

Au théâtre.

Conséquence inattendue de la situation où se trouve notre pays, nos scènes de petites villes si abandonnées, si délaissées avant la guerre connaissent à présent un renouveau d'activité.

Les artistes parisiens luttent courageusement contre le chômage et de la meilleure façon. Ils se sont tout de suite remis au travail en utilisant pour cela le seul atelier qui leur soit disponible et qui est le théâtre de province.

Ils y sont accueillis avec plaisir et, sans doute, beaucoup d'entre eux ne sont pas médiocrement surpris d'y trouver un public tout différent de celui qu'ils avaient imaginé. L'industrie cinématographique n'a pas complètement perverti le goût de nos concitoyens et il n'y a pas de bluff qui leur fasse confondre, par exemple, un « navet » comme le Maître des Forges, d'ailleurs mal joué, avec une belle œuvre bien interprétée.

Cette renaissance des « tournées » qui se succèdent maintenant à un rythme accéléré nous fait davantage encore

regretter le mauvais état de notre théâtre municipal. Et pourtant, malgré la médiocrité du cadre et la pauvreté de la mise en scène, les belles pièces y gardent leur beauté.

« Le Chemineau ».

Nous avons revu avec plaisir *Le Chemineau* qui est au théâtre pour Jean Richepin ce qu'est *L'Arlesienne* pour Alphonse Daudet, l'œuvre qui survit aux autres.

Ce rapprochement n'est pas arbitraire, car il s'agit de deux œuvres paysannes. Mais à cet égard *L'Arlesienne* a cette supériorité qu'elle est toute imprégnée de l'esprit et de l'âme du beau pays provençal. Et c'est ce qui manque au *Chemineau* dont l'action se passe quelque part, en Normandie ou ailleurs, et dont la campagne est, si l'on peut dire, anonyme. Aussi les campagnards de Richepin n'ont pas ce ton, cette allure à la fois de vérité et de noblesse qui marquent si typiquement les personnages de Daudet. Et puis, il n'y a pas sous *Le Chemineau* la splendide musique de Bizet.

Nous devons dire que la troupe qui a interprété *Le Chemineau* est de tout premier ordre et que son succès qui fut très grand était très mérité.

Promenade dans le vieux Cahors

Heureuse initiative de la Société des Etudes de Lot ! Elle a organisé une série de promenades dans le vieux Cahors...

Dimanche, c'est M. Jean Fourgous, qui dirigeait l'excursion. Celle-ci fut d'ailleurs éclairée d'avance par une causerie que M. Fourgous fit devant un auditoire vivement intéressé...

Alors celui-ci, à grands traits, rappelle l'histoire de Cahors aussi mouvementée dans le passé qu'elle est paisible aujourd'hui...

CARTES D'ALIMENTATION

La population de Cahors vient d'être munie de nouvelles feuilles de pain, viande, fromage, matières grasses pour la période du 18 novembre 1940 au 31 décembre 1940.

Feuille de viande et fromage. — A la partie inférieure de cette feuille sont placés des coupons marqués A, B, C, D, E, F, G, et destinés en principe à la perception des pommes de terre, selon les modalités que fixeront les instructions ultérieures.

Enfin, chacune des feuilles de matières grasses, de viande et de fromage comprend un ticket spécial marqué selon la feuille de l'un des chiffres I, II ou III.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Bousquid, retraité des chemins de fer, décédé à l'âge de 69 ans.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Félix Armand, décédé lundi en son domicile, rue Cathala-Coture, à l'âge de 90 ans.

Un nombreuse assistance a suivi le char funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation et a été entourée de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Artisanat familial du Lot

MM. les Teinturiers-Blanchisseurs et Blanchisseurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu vendredi 22, à 8 h. 30, 18, rue Brives. — Le Bureau.

SATISFACTION SERA DONNÉE !

Ces jours derniers, nous avons signalé les plaintes des usagers relativement au mauvais état du chemin du Bantasse, faubourg Saint-Jacques.

L'état de ce chemin le rend, à cette heure, à peu près impraticable. En raison des pluies le chemin est, par endroits, complètement défoncé et il faut que les usagers prennent toutes précautions pour éviter les ornières.

AUX NÉGOCIANTS EN CHAUSSURES

Dans les établissements de vente de chaussures au détail, le prix et le n° de référence doivent être indiqués de façon très lisible, sur une étiquette attachée à chaque paire de chaussures mise en vente.

La « carte d'identité de Français » est créée

Une loi publiée au « Journal Officiel » de mercredi institue une carte d'identité officielle et unique pour les Français des deux sexes âgés de plus de 16 ans.

Notre excellent compatriote M. Fontès, chef de Cabinet du préfet de la Savoie, sous-préfet intérimaire de St-Jean-de-Maurienne, est nommé, en qualité de sous-préfet de 3e classe, directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes.

Reception des laines

Le Maire de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés que les laines seront reçues par M. Laforgue, commissaire-acheteur, le 27 novembre 1940, de 9 h. à 11 h., au centre de réception, Cahors-Gare.

Vaccination antivaricelleuse

Le Maire de Cahors informe la population (enfants de moins de 15 ans) d'une deuxième séance de vaccination antivaricelleuse gratuite et obligatoire aura lieu à la Mairie, salle du Conseil municipal, jeudi 22 novembre courant à partir de 15 heures.

LES COMPAGNONS DE FRANCE SONT LÀ...

De passage à Cahors, le délégué des « Compagnons de France » fait appel à tous les jeunes et les invite à assister à une causerie d'information sur ce mouvement le

Pas d'abus d'essence !

En raison de la pénurie d'essence, la police a dressé contravention à plusieurs propriétaires d'automobiles pour abus de circulation. Ces propriétaires avaient utilisé leur voiture pour se rendre au théâtre et au cinéma.

Boissons interdites

La police, au cours d'une tournée de surveillance dans les cafés de notre ville, afin de s'assurer de la stricte observation des lois et arrêtés relatifs à la consommation des boissons à base d'alcool, a dressé des contraventions.

Chronique des théâtres

Le Malade Imaginaire

Cette comédie en 3 actes, de Molière, avec la musique de Charpentier, nous sera présentée le samedi 23 novembre, au Théâtre Municipal, par les Troupeaux Français de Paris.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Rugby. — L'Union Sportive Gourdonnaise avait fait appel au Stade Cadurcien pour le dimanche 24 novembre, afin d'organiser un grand match de rugby au profit des prisonniers de guerre.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Journée du Secours National. — Dimanche, à 15 h., les habitants d'Arcambal, venus de tous les coins de la commune (Béars, Pasturat, Mazuts, Mondiers, Parrots), se sont réunis dans la salle d'école d'Arcambal, à l'occasion de la journée du « Secours National ».

M. Croissant, instituteur réfugié de la Hte-Saône, exerçant à Arcambal, lit le premier message du Maréchal Pétain. Après M. Fourré, instituteur à Bégon, et secrétaire de mairie à Arcambal, donne connaissance du deuxième message. M. Rigal, maire, après avoir lu lui-même l'appel en faveur des prisonniers, a dans une allocution pleine d'éloquence, demandé à ses administrés de faire l'impossible pour soulager les souffrances de nos chers prisonniers.

Montcuq

Dans la gendarmerie. — M. Bruel, le plus ancien gendarme de la brigade de Montcuq, est parti pour sa nouvelle résidence à Pamiers.

Puy-l'Evêque

Secours National d'Hiver. — Le Comité communal présidé par M. le Docteur Rouma, maire, a organisé la journée du dimanche 17 novembre au profit du Secours National d'Hiver. Les enfants des écoles ont vendu sur la voie publique le portrait de M. le maréchal Pétain.

Marcilhac

Le général Niessel en tournée. — Nous avons eu, le 16 novembre, la bonne fortune de recevoir, ici, le général Niessel. Il venait, au nom de la Croix Rouge française, nous entretenir du Secours National d'Hiver et des Prisonniers de guerre.

Saux

Le Secours National d'Hiver. — Notre petite commune a entendu l'appel du Maréchal Pétain. Malheureusement on n'avait qu'une quinzaine de cartes disponibles. Leur vente a produit la somme de cinquante-cinq francs. On pouvait compter le double si...

Traitement végétal des varices

Les varices sont dues à une mauvaise circulation. C'est donc sur la circulation qu'il faut agir si on veut les faire disparaître. C'est pourquoi les Gouttes Floride, le grand régulateur de la circulation, sont souveraines contre les varices.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'arrivée des nouveaux réfugiés. — Un groupe de 157 expulsés de la Moselle qui ont opté pour leur pays ont été débarqués à Figeac d'un train spécial.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Journée du Secours National. — Dimanche, à 15 h., les habitants d'Arcambal, venus de tous les coins de la commune (Béars, Pasturat, Mazuts, Mondiers, Parrots), se sont réunis dans la salle d'école d'Arcambal, à l'occasion de la journée du « Secours National ».

Montcuq

Dans la gendarmerie. — M. Bruel, le plus ancien gendarme de la brigade de Montcuq, est parti pour sa nouvelle résidence à Pamiers.

Puy-l'Evêque

Secours National d'Hiver. — Le Comité communal présidé par M. le Docteur Rouma, maire, a organisé la journée du dimanche 17 novembre au profit du Secours National d'Hiver. Les enfants des écoles ont vendu sur la voie publique le portrait de M. le maréchal Pétain.

Marcilhac

Le général Niessel en tournée. — Nous avons eu, le 16 novembre, la bonne fortune de recevoir, ici, le général Niessel. Il venait, au nom de la Croix Rouge française, nous entretenir du Secours National d'Hiver et des Prisonniers de guerre.

Saux

Le Secours National d'Hiver. — Notre petite commune a entendu l'appel du Maréchal Pétain. Malheureusement on n'avait qu'une quinzaine de cartes disponibles. Leur vente a produit la somme de cinquante-cinq francs. On pouvait compter le double si...

Saint-Céré

Journée du Secours national d'hiver, 24 novembre.

Le dimanche 24 novembre, le Secours national d'hiver organise une journée de ramassage des vieux vêtements dans toute la France.

Arrondissement de Gourdon

Thédirac

Tournée du percepteur. — M. le percepteur de Salviac se rendra dans la commune, le jeudi 21 novembre à 14 heures, pour le recouvrement des impôts et le paiement des mandats communaux.

RENSEIGNEMENTS

AVANTAGES OFFERTS AUX ENGAGÉS

L'Armée qui se substitue, d'après les conditions de l'Armistice, à notre précédente organisation militaire, doit être constituée uniquement par des engagés volontaires.

ACHAT DE BOUTEILLES

FARGE, 6, avenue Jean-Jaurès CAHORS

Le Gazogène

GOHIN-POULENC Affirme sa supériorité technique. Abouissement de 20 ans de recherches.

ON DEMANDE une bonne culottière,

Sourdoire, tailleur, 4, rue Président-Wilson, Cahors.

PÉDAGOGUE DIPLOMÉ

donne leçons (toutes branches scolaires). Ecrite: A. M. Journal du Lot, rue des Capucins, Cahors.

A VENDRE belle commode, Louis XIII.

S'adresser chez Camille Constant, charpentier et menuisier, 13, rue des Capucins, à Cahors. (32.901).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Dernière heure

A Toulouse, des fonctionnaires municipaux relevés de leurs fonctions

Deux cent vingt et un fonctionnaires municipaux de Toulouse ont été mis à la retraite; quatre-vingt-quinze ont été relevés de leurs fonctions, en application des lois des 17 juillet et 30 août 1940.

M. Camille Chautemps et sa famille sont partis pour New-York

Parmi les passagers qui ont quitté mardi Lisbonne, en direction de New-York, à bord du vapeur nord-américain « Excambion », se trouvent M. Camille Chautemps, ancien président du Conseil français, et sa famille, qui avaient séjourné quelques mois comme réfugiés au Portugal.

Le Pape prononcera un important discours

Le pape prononcera, le 24 novembre courant, un discours qui aura une grande portée morale et politique.

AVIS DE DECES

Madame Charles COCULA; Mademoiselle Christiane COCULA; Monsieur Gilles COCULA, notaire à Cézac (Gironde), en captivité, Madame Gilles COCULA et leur fils Jean;

Monsieur Charles COCULA

Trésorier-Payeur général honoraire Chevalier de la Légion d'honneur Conseiller général du Lot

PETITES ANNONCES

GRANDE PARFUMERIE

Mme BASTIDE, 3, rue Portail-Alban, Cahors. 18 marques produits de beauté, grand choix eau de Cologne grand luxe. Dentifrices divers. Shampoing liquide. Lotions Fougère, Violette, Révé d'Or, Pompeia, Floramyre pour coiffeur.

ACHAT DE BOUTEILLES

FARGE, 6, avenue Jean-Jaurès CAHORS

Le Gazogène

GOHIN-POULENC Affirme sa supériorité technique. Abouissement de 20 ans de recherches.

ON DEMANDE une bonne culottière,

Sourdoire, tailleur, 4, rue Président-Wilson, Cahors.

PÉDAGOGUE DIPLOMÉ

donne leçons (toutes branches scolaires). Ecrite: A. M. Journal du Lot, rue des Capucins, Cahors.

A VENDRE belle commode, Louis XIII.

S'adresser chez Camille Constant, charpentier et menuisier, 13, rue des Capucins, à Cahors. (32.901).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Et la mère sourit, rassérénée.

— J'ai fini par comprendre, glissai-elle malicieusement, en regardant son mari. J'ai été jeune aussi...

Il faut si peu pour contenter le cœur d'une mère ! Puisque sa petite était heureuse de retrouver son mari, c'est que tout allait bien dans le jeune ménage...

Orane, saisie, la regarda. Une stupefaction agrandissait ses yeux.

— Je l'aime, moi ! prononça-t-elle, ahurie.

— Oh ! oui, alors ! dit M. Le Cadroner d'un ton roguet. Tu peux dire que tu l'aimes.

Orane sentit une instinctive protestation monter en elle, mais, se mordant les lèvres, elle se détourna pour cacher aux siens la rougeur qui envahissait son front.

— Eh bien ! si je l'aime, tout est pour le mieux, remarqua-t-elle dans une sorte de rage. Lui et moi allons être ravis de nous revoir !

Elle ponctua sa phrase d'un grand éclat de rire.

Le père et la mère échangeèrent un regard de complicité heureuse. Ils étaient soudainement très rassurés.

Est-ce que les braves gens auraient pu s'imaginer que dans la tête de leur enfant chérie venait de naître un projet tout à fait différent de celui qu'elle avait ? L'idée ne les effleura même pas. Et c'est de tout leur cœur qu'ils aidèrent la petite épouse à réaliser son voyage.

Le lendemain soir, Orane descendait à Genève.

Comme il était trop tard pour qu'elle pût, le jour même, rechercher son mari, elle se contenta, après dîner, de passer une heure au salon de lecture pour y lire les journaux suisses et se renseigner sur les endroits où, en dehors des séances, se retrouvent les diverses délégations venues de tous les coins du monde.

Justement, dans une des feuilles de la grande ville genevoise, quelques photographies étaient exposées. Après les délégués allemands et italiens, un cliché plus grand représentait les plénipotentiaires anglais, français et espagnols, ainsi que des journalistes et des diplomates de tous pays.

Orane ne pensait pas retrouver dans ce groupe le visage de son mari; cependant, au dernier plan, la silhouette d'un homme jeune, évoquant celle qu'elle connaissait si bien, lui apparut tout à coup.

— Mais c'est lui ! c'est lui ! s'exclama-t-elle, toute joyeuse. Alors, un de ceux du premier plan est son patron... et lui, à l'arrière, est avec les secrétaires. Dans ce cas, il n'est pas dans une trop mauvaise situation.

Cette pensée lui faisait plaisir. Elle était charmée que son mari figurât parmi ces gens momentanément en vedette dans le monde entier.

Elle qui s'était imaginée que son mari était un simple employé de consulat, le retrouvait incorporé aux délégués de marque ! C'était l'attente, et cette révélation n'était pas pour lui déplaire.

La fille d'un industriel mariée à un diplomate ! Cela ne ressemblait guère à l'espèce de déchéance sociale que son père appréhendait et au sujet de laquelle il avait si durement humilié Ruyver.

« J'enverrai demain le journal à mes parents ; ils seront ravis que leur gendre soit là-dedans... surtout que je n'ai pas sur leur dire ce que Miguel faisait à Genève... »

Dès le lendemain, elle voulut rejoindre son mari. Elle croyait qu'il lui serait facile d'obtenir l'adresse d'un membre faisant partie, comme lui, d'une mission étrangère. Elle fut vite convaincue du contraire.

— En dehors du palais officiel de la Société des Nations, il y a tous les palais qui sont remplis de ceux qui gravitent autour des délégations, lui expliqua un agent qu'elle interrogeait. La presse internationale du monde entier y est aussi, naturellement. Il faudrait voir un peu par là.

Orane, qui avait passé sa première nuit dans un hôtel situé à proximité de la gare de Genève, transporta ses pénates dans un de ces palais. Il était bondé, mais elle eut la chance de pouvoir prendre l'appartement laissé libre par le départ d'un diplomate italien rappelé d'urgence en son pays.

Le prix de son séjour, en un tel lieu, allait être quelque peu gonflé; mais elle comptait sur ses parents pour remplir son portefeuille ; si celui-ci se vidait trop rapidement.

— D'ailleurs, dès que j'aurai retrouvé Miguel, je pourrai choisir un hôtel plus retiré et plus tranquille, pensa-t-elle sagement.

Dans l'espoir de rencontrer tout de suite celui qu'elle venait rejoindre, Orane alla d'abord rôder auprès du Palais des Nations.

— Sûrement, Miguel doit y rejoindre quelquefois son patron... Il y avait à l'entour du pare de l'Ariana, où se dresse, le nouveau palais, une foule de gens que la curiosité attirait là pour le seul plaisir de pouvoir dire plus tard :

— J'y étais à ce moment-là. J'ai vu tel délégué...

Mêlée aux badauds, elle vit passer, sous les porches de l'entrée, de nombreuses voitures officielles qui, semblant animées d'un mouvement permanent, pénétraient dans la cour, dévastaient leurs voyageurs devant les perrons et repartaient, presque sans s'arrêter, vers de nouvelles destinations. Des messieurs impeccables, seuls ou groupés, discutant, s'engouffraient dans l'autre protocole, pendant qu'à toutes les portes, les journalistes faisaient tourner leur caméra sous l'œil bienveillant des soldats suisses, excédés de leur fastidieuse faction. Bref, tout un monde s'agitait devant le magnifique palais dont les murs blancs s'allongeaient à proximité du lac Léman.

Mais Orane eut beau attendre, elle n'y rencontra pas celui qu'elle souhaitait rejoindre. Intimidée par le caractère officiel de toutes ces allées et venues, auxquelles peu de femmes étaient mêlées, la petite épouse de Miguel n'osa pas aller plus avant.

Paralysée de ce côté, elle crut bien faire d'aller manger dans les divers grands restaurants où elle voyait les groupes se répandre aux heures habituelles des repas.

— Sûrement, pensait-elle, j'y rencontrerai Miguel un jour ou l'autre. Coquettement habillée, se sentant élégante, se trouvant à l'aise et jolie, elle mangeait lentement, scrutant avidement les clients qui passaient devant elle.

Elle entendit parler un peu toutes les langues dans ces caravanserais

genevois, et bien des noms connus l'apprentent ses oreilles, mais pendant trois jours elle chercha en vain celui qu'elle espérait découvrir.

Il ne lui venait pas à l'esprit que les plénipotentiaires pussent, leur journée finie, se détendre un peu en allant dîner dans quelque endroit désert, loin de tous ces curieux cosmopolites, à l'abri, surtout, de tous ces journalistes qui épiaient leurs gestes et leurs moindres réactions.

Au contraire Orane, naïvement, se disait que Miguel, devant avoir de durs moments de travail, ne s'écartait pas de ces parages où gravitait une foule venue des quatre coins du monde. Elle s'efforçait même le plus possible de se rapprocher de tout ce qui était français, sans songer que Miguel sujet espagnol, siégeait probablement du côté opposé, un peu sur les mêmes bancs et dans les mêmes hémicycles que l'Allemagne et l'Italie.

Elle erra pendant trois jours, se liant avec quelques journalistes parisiens qu'elle croyait susceptibles de la mettre sur la piste de celui qu'elle cherchait. Mais ce fut le hasard qui la plaça, un jour, en présence de son mari, au moment où elle s'y attendait le moins.

Elle avait accepté l'invitation à déjeuner d'un reporter français qu'elle connaissait un peu pour l'avoir rencontré quelques mois auparavant chez une cousine.

(A suivre).